

# LES DIPLÔMES

## CURSUS INTERNATIONAL

Pour obtenir les titres de Champion, Champion International, Grand Champion International, Champion d'Europe et Grand Champion d'Europe, il faut que le chat obtienne les certificats de conformité au standard suivants, au moins un certificat ayant été établi en France à chaque stade

**Le LOOF ne reconnaîtra qu'un seul Certificat d'Aptitude par jour et par chat, tant dans les expositions LOOF organisées en France, que dans les expositions à l'étranger. (CA du 12 juin 2009)**

LES TITRES	POINT FRANCAIS	POINT ETRANGER	NOMBRE DE JUGES
CAC	3 (1 obligatoire)	(2 : facultatif)	2
CACIB	2	1	3
CAGCI	3	1	3
CACE	3	2	5
CAGCE	2	3 (2 pays différents)	

Pour le CAC : le chat peut faire ses titres uniquement en France ou 1 titre en France (obligatoire) et deux à l'étranger (facultatif). Ou encore, 2 titres en France (1 étant obligatoire) et 1 à l'étranger (facultatif).

- Titre de **Champion**
  - Trois CAC obtenus en France ou à l'étranger avec deux juges différents.
  - 93 points minima sur une échelle de 100 sont nécessaires pour l'obtention d'un CAC.
  - Age minimum de présentation : 10 mois.
- Titre de **Champion International** (une fois que le chat est Champion)
  - Trois CACIB dont au moins un à l'étranger avec trois juges différents.
  - 95 points minima sur une échelle de 100 sont nécessaires pour l'obtention d'un CACIB.
- Titre de **Grand Champion International** (une fois que le chat est Champion International)
  - Quatre CAGCI dont au moins un à l'étranger avec trois juges différents.
  - 96 points minima sur une échelle de 100 sont nécessaires pour l'obtention d'un CAGCI.
- Titre de **Champion d'Europe** (une fois que le chat est Grand Champion International)
  - Cinq CACE dont au moins deux à l'étranger avec quatre juges différents.
  - 97 points minima sur une échelle de 100 sont nécessaires pour l'obtention d'un CACE.
- Titre de **Grand Champion d'Europe** (une fois que le chat est Champion d'Europe)
  - Cinq CAGCE dont au moins trois à l'étranger (deux pays étrangers différents) avec cinq juges différents.
  - 98 points minima sur une échelle de 100 sont nécessaires pour l'obtention d'un CAGCE.
  -

Un parcours identique avec les mêmes règles et la même échelle de point est réservé aux chats neutres, mâles ou femelles.

Les titres décernés sont : CAP, CAPIB, CAGPI, CAPE, CAGPE, le terme Premior remplaçant celui de Champion.

Les contre-signatures sont acceptées à condition que les juges qui contre-signent aient participé aux jugements le jour de l'exposition.